



IFRTS Corse -CFA U LIGAME

Projet pédagogique

Présentation générale du parcours des formations en Travail Social

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé -DEES

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social -DEASS

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants -DEEJE

Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé -DEETS



Table des matières

I. PRESENTATION DE L'INSTITUT	3
1.1 L'institut et son environnement	3
1.2 Les missions de l'IFRTS Corse et de son CFA U LIGAME	3
2 PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE	4
3. CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL	6
3.1 Cadre législatif	6
3.2 Organisation de la formation	6
3.2.1 Blocs de compétences	6
3.2.4 Validation des semestres et des diplômes	10
3.2.4.1 Cadre général commun aux diplômes DEES, DEASS, DEEJE et DEETS.....	10
3.3 Modalités des rendus écrits	18
4.L'alternance	19
4.1 Cadre général	19
4.2 Modalités de suivi	19
4.3 Mise en œuvre des stages	20
4.3.1 Période de stage et objectifs	21



I. PRESENTATION DE L'INSTITUT

1.1 L'institut et son environnement

L'Institut est un organisme de formation supérieure dans le secteur social, médico-social et sanitaire. Il est habilité par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), le Rectorat et agréé par la Collectivité de Corse pour organiser des formations. Association loi 1901, il est composé d'un centre de formation professionnelle initiale, continue et en alternance ayant rang d'établissement d'enseignement supérieur délivrant des diplômes de type Master I et II en travail social. Il délivre également d'autres diplômes en intervention sociale et en animation socio-culturelle.

L'Institut fonctionne en accord avec les méthodes territorialisées d'intervention sociale collective, telles que le développement social local ou l'intervention sociale d'intérêt collectif. Fort de son expérience, l'IFRTS a développé des outils spécifiques afin de répondre au mieux aux exigences des publics sollicitant l'Institut. Son implantation sur l'ensemble du territoire insulaire correspond aux besoins de formation dans le champ du social, médico-social et sanitaire, avec des sites à Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio et Calvi.

L'IFRTS dispose d'une équipe ressource pluridisciplinaire : directeurs d'établissements, assistants de service social, éducateurs spécialisés, médecins spécialistes, psychiatres, psychologues et psychanalystes, infirmiers, cadres de la santé, ergonomes, ergothérapeutes, sociologues, ethnologues, juristes, économistes, etc., autant de spécialistes susceptibles de répondre aux exigences du secteur et de partager leur expérience professionnelle.

La formation par la voie de l'apprentissage - CFA U LIGAME-

Pour répondre aux besoins émergents en matière de formation et d'insertion à l'emploi et proposer des réponses innovantes en matière de formation l'IFRTS a décidé d'élargir son champ d'intervention et de créer son CFA en 2020. Il s'inscrit dans la lignée du droit à l'éducation pour tous, de la réglementation de l'apprentissage dans le cadre de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018 et des dispositions légales applicables aux centres de formation d'apprentis. L'IFRTS Corse a souhaité mettre à profit et optimiser au mieux son expertise, son partenariat, son réseau et ses moyens par la création d'un centre de formation d'apprentis et cibler la réponse de formation en garantissant son adaptation en continu notamment au regard des besoins des entreprises/ établissements et du territoire.

1.2 Les missions de l'IFRTS Corse et de son CFA U LIGAME

L'IFRTS Corse et son CFA ont pour objectifs de :

- **Promouvoir, valoriser et développer la formation dans les métiers du social, du médico-social et du sanitaire**
- **Coopérer avec les acteurs publics et privés et répondre aux besoins du territoire**
- **Porter des projets européens axés sur les dimensions sociales et innovantes**

En concordance avec ses objectifs, les missions de l'IFRTS et de son CFA sont les suivantes :

- Veiller au respect des activités pédagogiques, d'enseignement, d'accueil et de suivi permettant une préparation des diplômes et, donc, de qualification professionnelle, au bénéfice des apprenants et des entreprises, favorisant la mise en contact de tous les acteurs de la formation
- Favoriser un partenariat avec les professionnels et une concertation avec le réseau d'accueil, d'information et d'orientation dans le cadre du Service Public Territorial de l'Orientation (SPTO)



- Vérifier les conditions de formation au sein de l'entreprise/établissement
- Enfin une fois la formation terminée aider le jeune diplômé dans la recherche d'un emploi, ou d'une formation complémentaire
- Entretenir une liaison avec les entreprises/ établissements
- Contribuer à la recherche et à l'animation dans les milieux professionnels de l'action sociale
- Les informer de la pédagogie mise en œuvre, des progrès de l'apprenti, et du calendrier de la formation (périodes en formation, période en entreprise, périodes d'examen),
- Fournir les documents pédagogiques nécessaires au tuteur désigné dans l'entreprise/ établissement, mettre en place les formations dont ce dernier pourrait avoir besoin,
- Veiller à la bonne tenue des documents de liaison,
- Informer l'employeur en cas d'absence, de maladie de l'apprenti.

Informez la Collectivité de Corse, le Rectorat et la DREETS sur les options prévues en matière d'organisation et de fonctionnement, sur les résultats obtenus, sur les évolutions envisagées, sur les enquêtes nominatives, etc., et répondez à ses sollicitations en matière d'ouverture de nouveaux dispositifs et cursus de formation,

- Développer une couverture territoriale répondant aux besoins des structures, établissements et acteurs
- S'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue des pratiques par le biais de la Démarche qualité
- Mettre à disposition ses moyens et son expertise selon les besoins exprimés par les structures locales, les différents acteurs en lien ainsi que ses membres et apprenants.

2 PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

L'ensemble des professionnels au sein de l'IFRTS Corse et de son CFA U Ligame travaille en étroite collaboration et en interaction constante afin d'accompagner les étudiants tout au long de leur parcours de formation.

L'équipe pédagogique de l'IFRTS Corse et de son CFA U Ligame est constituée de professionnels du secteur sanitaire et social et de l'enseignement qui ont choisi de s'orienter vers la pédagogie après plusieurs années d'exercice dans différents secteurs. La pluralité de leurs expériences professionnelles favorise la dynamique pédagogique.



QUI	QUOI	CONTACTS
POLE ADMINISTRATIF	Assure le suivi administratif : - des épreuves de sélection -des inscriptions - des dossiers des étudiants -des états de présence -d'évaluation continue des étudiants ou élèves -de présentation aux diplômes	Référente administrative Secrétariat AJACCIO : bianchi.romain@ifrtscorse.eu BASTIA: morpelli.flore@ifrtscorse.eu PORTO-VECCHIO chiker.fatima@ifrtscorse.eu
POLE PEDAGOGIQUE	L'objectif global poursuivi par l'équipe pédagogique est de permettre à chaque étudiant de devenir un professionnel compétent, réflexif, autonome et responsable avec le sens de l'engagement essentiel à l'exercice de sa future profession. Ce sont des professionnels du secteur sanitaire et social et autres experts assurant des interventions à l'institut dans les différents domaines de la formation	Responsable pédagogique beretti.virginie@ifrtscorse.eu Coordinatrice pédagogique Canavese.mj@ifrtscorse.eu
REFERENT PARCOURS PROFESSIONNEL	Le référent parcours professionnel accompagne les étudiants dans leurs recherches de stage et/ou contrat d'apprentissage et la construction de leur parcours professionnel. Il assure le suivi du stagiaire et /ou apprenti au sein de la structure. Il est le garant de l'adéquation entre les missions confiées au stagiaire /apprenti et les objectifs fixés par période. Il accompagne les étudiants non seulement dans un processus d'acquisition de compétences mais aussi de prévention ou résolution de difficultés	DEES jp.calendini@gmail.com DEASS Canavese.mj@ifrtscorse.eu DEEJE beretti.virginie@ifrtscorse.eu DEETS jp.calendini@gmail.com
REFERENT HANDICAP	Le référent handicap met en œuvre des mesures pour faciliter l'accessibilité de l'apprentissage aux personnes en situation de handicap et les parcours des apprenants handicapés . Son rôle est d'apporter aux étudiants concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation pour leur permettre de réussir leur apprentissage	referent.handicap@ifrtscorse.eu AJACCIO -"PORTO-VECCHIO beretti.virginie@ifrtscorse.eu BASTIA -CALVI sigurani.marielle@ifrtscorse.eu



3. CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL

3.1 Cadre législatif

Les diplômes en travail social Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé, Diplôme d'Etat Assistant de Service Social, Diplôme d'Etat Educateur de Jeunes Enfants et Diplômes d'Etat Educateur Technique Spécialisé sont régis par :

- ✚ Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
- ✚ Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
- ✚ Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
- ✚ Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé
- ✚ Le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 451-1, R. 451-1, R. 451-2, D. 451-28-1 à 451-28-10 et D. 451-52 ;
- ✚ Le code de l'éducation, notamment ses articles L. 335-5, L. 611-11, D. 612-3, D. 611-9, D. 612-8, D. 612-32-2, D. 613-27 et D. 613-40 ;
- ✚ Code du travail, notamment ses articles L. 6113-1, L. 6411-1 et R. 6412-1 à R. 6412-7 ;

3.2 Organisation de la formation

3.2.1 Blocs de compétences

Conformément aux **arrêtés du 6 octobre 2025** relatifs aux diplômes d'État du travail social **DEASS, DEES, DEEJE et DEETS**, certifications de **niveau 6 du Cadre national des certifications professionnelles**, la durée totale de la formation est fixée à **3 442 heures**, réparties sur **trois années de formation (six semestres)**.

La formation comprend :

- **1 517 heures d'enseignement théorique**, dont **12 heures d'accompagnement individualisé**,
- **1 925 heures de formation pratique**, correspondant à **55 semaines de stages**.

Le programme de formation repose sur une organisation en quatre Blocs de Compétences, auxquels sont rattachées des Unités d'Enseignement, découpées en modules, capitalisant des crédits ECTS. Cette structuration permet une acquisition progressive des compétences, favorise la lisibilité des parcours et sécurise les modalités de validation, y compris dans le cadre de parcours individualisés ou en alternance.

La professionnalisation constitue un axe structurant du dispositif, grâce à des périodes de formation pratique intégrées au parcours, évaluées et validées par blocs de compétences. Les étudiants des diplômes **DEASS, DEES, DEEJE et DEETS** bénéficient d'Unités d'Enseignement communes, contribuant au développement de la pluridisciplinarité, à l'échange de pratiques professionnelles et à la compréhension des complémentarités entre métiers du travail social.

Conformément aux arrêtés du 6 octobre 2025, les blocs de compétences 1 et 2 sont spécifiques à chaque diplôme afin de répondre aux finalités professionnelles propres à chacun :

- ✚ **Pour le DEASS (Diplôme d'État d'Assistant de Service Social)**
 - ✚ **Bloc 1** Accompagnement social global des personnes, des familles et des groupes – 504 heures
 - ✚ **Bloc 2** Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation – 504 heures
- ✚ **Pour le DEES (Diplôme d'État d'Educateur Spécialisé)**
 - ✚ **Bloc 1** Accompagnement éducatif spécialisé des personnes et des groupes – 504 heures
 - ✚ **Bloc 2** Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation – 504 heures



- ✚ **Pour le DEEJE (Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants)**
 - ✚ **Bloc 1** Accompagnement éducatif du jeune enfant et de sa famille – 504 heures
 - ✚ **Bloc 2** Favoriser et soutenir le développement, l'autonomie et la socialisation du jeune enfant dans une visée inclusive et émancipatrice – 504 heures
- ✚ **Pour le DEETS (Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé)**
 - ✚ **Bloc 1** Accompagnement éducatif et technique des personnes et des groupes dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle – 504 heures
 - ✚ **Bloc 2** Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation – 504 heures

Les blocs de compétences communs à l'ensemble des diplômes sont définis comme suit :

- ✚ **Bloc 3** S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale – 252 heures
- ✚ **Bloc 4** S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social – 245 heures

3.2.1 Objectifs généraux et spécifiques

✚ **Objectif général formation (tous diplômes) :**

La formation préparant aux diplômes en travail social vise à former des professionnels du travail social et de l'intervention socio-éducative et technique, capables de concevoir, conduire et évaluer des accompagnements adaptés aux personnes, aux groupes et aux collectifs, en tenant compte de la singularité des publics, de la diversité des contextes d'intervention et des enjeux territoriaux. La formation prépare les futurs professionnels à coordonner des parcours, à s'inscrire dans des dynamiques institutionnelles et partenariales, et à agir au service de l'autodétermination des personnes, de leur inclusion sociale et professionnelle et de la cohésion sociale

Tout au long de leur parcours de formation les étudiants développent des compétences réflexives, éthiques et déontologiques, et acquièrent des savoirs théoriques, méthodologiques et pratiques, ainsi que des compétences transversales en communication, numérique, langue vivante et travail en partenariat.

✚ **Objectifs spécifiques par diplôme :**

DEASS : maîtriser l'accès aux droits, la conduite d'entretiens sociaux et l'intermédiation administrative ; piloter des dispositifs d'insertion.

DEEJE : concevoir et assurer la continuité des prises en charge des jeunes enfants, coordonner projets d'accueil et prévention.

DEES : animer des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, construire progressions pédagogiques, transmettre savoirs techniques.

DEETS : organiser la production en ESAT/atelier, piloter insertion par l'activité économique, sécurité & gestion de l'activité.

Le parcours de formation, structuré sur trois années, est conçu dans une logique progressive d'évolution des compétences, permettant aux étudiants de construire, consolider puis maîtriser leur posture professionnelle au fil des semestres. Chaque année articule apports théoriques, mises en situation pratiques et accompagnement réflexif, en cohérence avec les blocs de compétences du référentiel.

PREMIERE ANNEE : Découvrir le métier et construire les bases professionnelles

Semestre 1 De la découverte à la construction d'une première posture professionnelle

Le premier semestre vise l'acquisition des repères fondamentaux du travail social : compréhension des métiers, des cadres institutionnels, juridiques et éthiques, et construction des premiers éléments de



posture professionnelle. L'étudiant est initié aux outils d'observation et à l'analyse des situations professionnelles.

Les enseignements s'inscrivent principalement dans le **Bloc 1**, à travers les UE 1 et UE 2

Un accompagnement individualisé de **12 heures**, inscrit réglementairement, permet de soutenir l'entrée en formation et la construction du projet professionnel.

Des évaluations régulières et un bilan de semestre permettront d'évaluer l'appropriation du cadre de formation et la clarification du projet professionnel.

Formation pratique

Un stage **A** découverte de 5 semaines centré sur l'observation, permet à l'étudiant de découvrir un environnement professionnel, une équipe et des publics. Lors de cette période il pourra participer à des entretiens simples et des activités encadrées.

Semestre 2 Entrer dans la relation d'aide et éducative

Le deuxième semestre permet d'entrer dans la relation d'aide et éducative et d'aborder les premières modalités d'intervention auprès des publics. L'étudiant approfondit ses connaissances des publics, de leurs besoins, de leurs ressources et des contextes d'accompagnement.

Il s'initie aux techniques de base de l'entretien, à l'observation active et à la production des premiers écrits professionnels.

Les enseignements relèvent du **Bloc 1**, à travers les UE 2 et UE 3 : relation éducative et d'aide, pédagogie, droits des personnes, observation et premiers outils d'intervention. Des modules métiers introductifs viennent compléter ces apports. Début du BL

Formation pratique

Un **stage B** de 6 semaines permet une première mise en situation encadrée : conduite d'entretiens, animation d'activités, participation aux actions de l'équipe. Participation progressive aux actions de l'équipe et premiers comptes rendus professionnels.

Des évaluations régulières et un bilan de semestre permettront d'évaluer l'appropriation du cadre de formation et la validation du projet professionnel.

DEUXIEME ANNEE : De l'observation à l'action professionnelle

Semestre 3 Consolider l'intervention et initier l'action collective

Le semestre 3 vise la consolidation des compétences d'intervention individuelle et collective et l'initiation à la démarche de projet et au diagnostic territorial.

En effet, ce semestre marque le passage à une implication plus active dans les actions professionnelles. L'étudiant est amené à expérimenter les outils et méthodologies du travail social dans des situations encadrées

Les blocs de compétences sont mobilisés de manière articulée, notamment à travers la participation à des projets, le travail en réseau et l'analyse des pratiques professionnelles.

Poursuite du **bloc 2** avec des enseignements spécifiques aux diplômes, ainsi qu'une première approche du **bloc 3** relatif à la dynamique partenariale et territoriale en lien avec les politiques de cohésion sociale.



Formation pratique

Le **stage C** – phase 1 (8 semaines) est centré sur l'observation active, le diagnostic et la participation à une action collective ou territoriale.

Des évaluations régulières et un bilan de semestre permettront d'évaluer l'appropriation du cadre de formation et la validation du projet professionnel.

Semestre 4 Approfondir et développer l'autonomie professionnelle

Le quatrième semestre vise la consolidation des compétences et le développement d'une capacité d'analyse approfondie des situations professionnelles. Ce semestre permet d'approfondir les pratiques professionnelles et de développer une autonomie progressive dans la conduite d'actions et de projets. Approfondissement des **blocs 2 et 3**, et introduction des premiers éléments du **bloc 4** relatifs au travail collaboratif et communication professionnelle.

Formation pratique

Le **stage C – phase 2** (10 semaines) est consacré à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation d'un projet ou d'une action territorialisée. L'étudiant est en autonomie progressive

Des évaluations régulières et un bilan de semestre permettront d'évaluer l'appropriation du cadre de formation et la validation du projet professionnel.

TROISIEME ANNEE : De la professionnalisation à l'affirmation de l'identité professionnelle

Semestre 5 Se professionnaliser et préparer des fonctions de coordination

Ce semestre est consacré à la consolidation des acquis et à l'entrée dans une démarche d'analyse approfondie de la pratique. Le semestre 5 vise la préparation à des fonctions de coordination ou de référent, la maîtrise des outils professionnels et le renforcement des compétences transversales. Les enseignements relèvent principalement des UE spécifiques du **bloc 2** la notion de référent parcours et spécificités métier et du **Bloc 4**.

Formation pratique

Le **stage D – phase 1** (13 semaines) permet la réalisation d'une mission de responsabilité encadrée.

Des évaluations régulières et un bilan de semestre permettront d'évaluer l'appropriation du cadre de formation et la validation du projet professionnel.

Semestre 6 Finaliser et affirmer l'identité professionnelle

Le dernier semestre permet à l'étudiant de formaliser son parcours, d'affirmer pleinement sa posture et son identité professionnelles. Le semestre 6 vise la démonstration de l'autonomie professionnelle, la capacité à piloter un accompagnement ou un projet dans sa globalité et la préparation à l'insertion professionnelle.

Contenus de formation

Finalisation des enseignements des **Blocs 2, 3 et 4**, afin de maîtriser les compétences métiers et transversales, et préparer l'insertion professionnelle.

Formation pratique

Le **stage D – phase 2** (13 semaines) permet la réalisation d'une mission complète et autonomie dans l'action professionnelle.



La formation se conclut par la validation des compétences et l'affirmation d'une posture professionnelle éthique, autonome et responsable

3.2.4 Validation des semestres et des diplômes

La réforme introduite par les arrêtés du 6 octobre 2025 marque une évolution majeure des diplômes du travail social de niveau 6. En supprimant les épreuves certifiantes terminales et le mémoire professionnel, elle consacre une logique de certification par blocs de compétences, pleinement intégrée au parcours de formation sous la responsabilité du centre de formation habilité.

Ce cadre garantit une évaluation continue, progressive et professionnalisante, fondée sur l'acquisition effective des compétences en situation réelle d'intervention. Il renforce la cohérence entre formation théorique, formation pratique et certification, tout en sécurisant les parcours des étudiants par la capitalisation des blocs de compétences conformément aux exigences nationales.

3.2.4.1 Cadre général commun aux diplômes DEES, DEASS, DEEJE et DEETS

Conformément aux arrêtés du 6 octobre 2025 relatifs aux diplômes d'État du travail social de niveau 6, les formations conduisant aux diplômes d'État d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur technique spécialisé sont organisées sur six semestres et structurées en quatre domaines de compétences déclinés Unités d'Enseignement et modules.

La durée globale de la formation est fixée à 3 442 heures, comprenant 1 517 heures d'enseignement théorique, dont 12 heures d'accompagnement individualisé, et 1 925 heures de formation pratique correspondant à 55 semaines de stage. Chaque semestre correspond à la validation de 30 crédits ECTS, soit 180 ECTS pour l'obtention du diplôme.

Conformément à l'annexe V du Référentiel d'évaluation des arrêtés, la validation des compétences repose sur des évaluations réalisées tout au long du parcours de formation. Ces évaluations sont organisées par le centre de formation habilité et s'inscrivent dans une logique de contrôle continu et d'évaluations certificatives par bloc de compétences.

Le nombre d'épreuves, leur nature et leurs modalités de mise en œuvre sont arrêtés par l'établissement de formation, dans le respect des attendus du référentiel national.

À titre d'exemples, les évaluations peuvent prendre les formes suivantes : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyses de situations individuelles et collectives, entretiens professionnels, productions écrites et orales, mises en situation professionnelles.

Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation spécifique par le référent professionnel du lieu de stage, en concertation avec l'étudiant et le responsable de formation. Cette évaluation contribue à la validation des blocs de compétences et s'inscrit dans une logique de progression et de professionnalisation.

Par ailleurs la certification des diplômes DEES, DEASS, DEEJE et DEETS comprend une épreuve conclusive, organisée par l'établissement de formation habilité. L'épreuve conclusive consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et la construction de sa posture professionnelle tout au long de son parcours de formation.

Il est attendu du candidat qu'il soit en capacité de :

- ✚ Appréhender la profession dans sa globalité et sa complexité, en intégrant les enjeux institutionnels et organisationnels qui influencent l'exercice de la pratique professionnelle ;



- ✚ Démontrer l'appropriation de l'expertise professionnelle dans la conception et la conduite de l'accompagnement éducatif, social ou technique spécialisé, dans une visée préventive et inclusive ;
- ✚ Expliciter le rôle et la contribution de la profession dans l'appui au développement de l'autonomie des personnes et des groupes, dans une perspective d'émancipation ;
- ✚ Expliciter l'élaboration de son positionnement professionnel et dégager des perspectives professionnelles ;
- ✚ Développer et articuler une analyse réflexive de son parcours d'études, de ses expériences et de ses acquis.

3.2.4.2 Organisation des évaluations des semestres et validation des blocs de compétences

La validation des ECTS par semestre blocs de compétences

- ✚ **Rappel des principes de validation :**
 - ✚ Chaque semestre = 30 ECTS : validation par contrôle continu et épreuves semestrielles.
 - ✚ Validation annuelle : au moins 50 % des ECTS annuels requis pour valider l'année.
 - ✚ Validation des blocs : un bloc est validé si toutes ses UE associées sont validées.
 - ✚ Aucune compensation entre blocs : chaque bloc doit être acquis de façon indépendante.
 - ✚ Stages et pratique professionnelle contribuent à la validation des blocs (évalués par référents professionnels).

Semestre 1 – De la découverte à la construction d'une première posture professionnelle 30 ECTS

Objectif pédagogique : acquérir les repères fondamentaux du travail social, comprendre les métiers et les cadres institutionnels, juridiques et éthiques, et construire les premiers éléments de posture professionnelle.

Bloc mobilisé :

DEES Bloc 1 Accompagnement éducatif spécialisé des personnes et des groupes –

DEASS Bloc 1 Accompagnement social global des personnes, des familles et des groupes –

DEEJE Bloc 1 Accompagnement éducatif du jeune enfant et de sa famille

DEETS Bloc 1 Accompagnement éducatif et technique des personnes et des groupes dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle

UE	Module	ECTS	Modalités évaluations
UE1 Les fondements de la profession (commun aux 4 diplômes)	M1 Histoire et évolution du travail social et des métiers du social	2	Travail de synthèse, exposé, dissertation, dossier analyse de situation, étude de cas, fiches de lecture, projet de formation, note de synthèse, mise en situation, QCM, travaux pratiques
	M2 Politiques sociales et institutions	2	
	M3 Ethique, valeurs et déontologie	2	
	M4 Sociologie des publics et inégalités	2	
	M5 Introduction à la méthodologie d'intervention socio-éducative	2	
UE1 Les fondements de la profession (spécifique métier)	AS M1 service social -intervention sociale fondements et évolutions	2	
	ES M1 Cadre institutionnel, administratif juridique et politique protection enfance + Prévention spécialisée +PJJ	2	
	EJE M1 Evolution socio-historique des politiques de la petite enfance	2	



	ETS M1 Evolution socio-historique des politiques de l'emploi et insertion professionnelle	2	
UE 2 La relation d'aide : accompagnement social et éducatif dans l'intérêt des publics accompagnés (commun aux 4 diplômes)	M1 Éthique, posture professionnelle et relation éducative	2	Exposé, dissertation, dossier analyse de situation, étude de cas, fiches de lecture, note de synthèse, mise en situation, QCM, travaux pratiques élaboration de projets sensibilisation citoyenneté
	M2 Pédagogie, apprentissage et développement	2	
	M3 Droits, devoirs et citoyenneté	2	
	M4 Médiations et communication professionnelle	2	
	M5 Environnement professionnel et dispositifs d'action sociale	2	
UE 2 La relation d'aide : accompagnement social et éducatif dans l'intérêt des publics accompagnés (spécifique métier)	ETS M1 Observation et accompagnement individualisé	2	Analyse de situations professionnelles, journal de bord, grille observation, participation ateliers écritures, note de synthèse
	ES M1 Observation et accompagnement individualisé	2	
	AS M2 Écrits professionnels et contrat social	2	
	EJE M1 Observation et accompagnement individualisé	2	
UE 3 Posture Professionnelle et éthique appliquée (commun aux 4 diplômes)	M1 Stage pratique	6	Rapport stage, évaluation du référent de stage, journal d'observation

Semestre 2 Entrer dans la relation d'aide et éducative 30ETCS

Objectif pédagogique : aborder les premières modalités d'intervention auprès des publics, techniques de base de l'entretien, observation active et initiation à la démarche projet.

Blocs mobilisés : Bloc 1 (suite)

DEASS + DEES + DEEST Bloc 2 Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation

DEEJE Bloc 2 Favoriser et soutenir le développement, l'autonomie et la socialisation du jeune enfant dans une visée inclusive et émancipatrice

UE	Module	ECTS	Modalités d'évaluation
BLOC 1 UE1 Les fondements de la profession (commun aux 4 diplômes)	M2 Pédagogie, apprentissage et développement	2	Analyse de situations, QCM, fiche de synthèse
	M3 Droits, devoirs et citoyenneté	2	Cas pratique, QCM, étude de textes , pratiques élaboration de projets sensibilisation citoyenneté
	M4 Médiations et communication professionnelle	2	Travaux pratiques, restitution orale, étude de situation
	M5 Environnement professionnel et dispositifs d'action sociale	2	Dossier analytique, exposé, fiche de lecture
BLOC 1 UE2 – La relation d'aide : accompagnement social et éducatif (spécifique métier)	DEES M1 Observation et accompagnement individualisé	2	Analyse de situations professionnelles, journal de bord, participation ateliers écrits, note de synthèse
	DEASS M2 Écrits professionnels et contrat social	2	Étude de cas, travaux écrits, journal réflexif
	DEEJE M1 Observation et	2	Journal d'observation, analyse des



	accompagnement individualisé		besoins, restitution écrite
	DEETS M1 Observation et accompagnement individualisé	2	Travaux pratiques, rapport technique, note de synthèse
BLOC 1 UE4 – Coordination de l'accompagnement (commun)	M3 Méthodologie de projet et évaluation des actions	1	Dossier projet action éducative, compte rendu entretien, grille analyse besoins, étude de cas, journal de bord
BLOC 1 UE4 – Organisation et gestion des interventions (spécifique métier)	DEES M7 Conception d'actions collectives et prévention	2	
	DEASS M7 Accès aux droits et dispositifs sociaux	2	
	DEEJE M7 Observation et analyse des besoins parentaux	2	
	DEETS M7 Organisation et gestion de la production	2	
BLOC 2 UE 1 - Sciences sociales et psycho-sociales approfondies	M1 De l'individu au groupe : socialisation et instances de socialisation	1	Dissertation argumentée, synthèse documents, analyse de situation, travaux recherches, fiches de lecture, exposés
	M2 Approche psychosociale des publics	1	
BLOC 2 UE2- Accompagnement individuel et collectif	M1 De l'individuel au collectif et du collectif à l'individuel	1	Dossier projet action éducative, compte rendu entretien, grille analyse besoins, étude de cas, journal de bord, dossier analytique, exposé, fiche de lecture, participation colloques /conférences
BLOC 2 UE3- Intervention collective et territoriale	M2 Articulation des différents niveaux de projets en travail social	1	
BLOC 2 UE4 – Organisation et gestion des interventions(commun)	M1 Organisation et gestion des espaces et activités	1	
	M4 Accès aux droits et inclusion sociale	1	
BLOC2 UE5 – Ethique et réflexivité appliquées	M1 questionnement éthique et dilemme éthique	1	Journal de bord, évaluation stage, analyse de cas, groupe de réflexion
	M3 Stage	5	

Semestre 3 Consolider l'intervention et initier l'action collective 30ETCS

Objectif pédagogique : : consolidation des compétences individuelles et collectives, consolidation de la démarche de projet, travail en réseau et premiers écrits professionnels.

Blocs mobilisés : Bloc 1 (suite) Bloc 2 (suite)

Bloc 3 S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (commun aux 4 diplômes)

UE	Module	ECTS	Modalités d'évaluation
BLOC 1 UE4 – Coordination de l'accompagnement (commun)	M3 Méthodologie de projet et évaluation des actions	1	Dossier projet, Travaux pratiques élaboration action éducative, action sociale
BLOC 1 UE4 – Organisation et gestion	DEES M7 Conception d'actions collectives et prévention	2	



des interventions (spécifique métier)	DEASS M7 Accès aux droits et dispositifs sociaux	2	
	DEEJE M7 Observation et analyse des besoins parentaux	2	
	DEETS M7 Organisation et gestion de la production	2	
BLOC 2 UE 1 - Sciences sociales et psycho-sociales approfondies	M1 De l'individu au groupe : socialisation et instances de socialisation	2	Dissertation argumentée, synthèse documents, analyse de situation, travaux recherches, fiches de lecture, exposés, travaux pratiques, participation ateliers écriture et colloques
	M2 Approche psychosociale des publics	1	
	M3 Migration et multiculturalisme	1	
	M4 Les différentes formes de violences : les identifier et les prévenir	1	
	M5 Philosophie de l'action sociale	1	
BLOC 2 UE2- Accompagnement individuel et collectif	M1 De l'individuel au collectif et du collectif à l'individuel	1	Analyse de situation, restitution écrite/orale, Dossier projet, compte rendu entretien, rapport d'action, fiches de lecture, exposés, travaux pratiques,
	M2 Travail avec les familles et les groupes	1	
	M3 Participation et mobilisation des publics et empowerment	1	
BLOC 2 UE3- Intervention collective et territoriale	M1 Travail social et développement social	1	Dossier projet, compte rendu entretien, rapport d'activités, exposés, travaux groupes
	M2 Articulation des différents niveaux de projets en travail social	2	
	M3 Coordination des parcours et travail en réseau	2	
BLOC 2 UE5 – Ethique et réflexivité appliquées	M1 questionnement éthique et dilemme éthique	2	Analyse de situation, évaluation stage, rapport d'action, analyse réflexive posture, participation groupe analyse situation
	M2 De l'engagement à l'implication : la posture professionnelle	1	
	M3 Stage	1	
BLOC 3 UE 1 L'action publique et ses transformations	M1 Introduction au droit	4	Dissertation, exposé, travail de synthèse, QCM
	M2 Evolution des politiques de cohésion sociale et de santé publique	1	
	M5 L'organisation administrative nationale, territoriale et locale	2	
BLOC 3 UE2- Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique	M1 Notions en démographie, aménagement du territoire et anthropologie : approche systémique des logiques de territoire	1	Travaux dirigés, recherches, recueil données et analyse statistique
	M2 Méthodologie du DST : du recueil des données à l'analyse de territoire	1	

Semestre 4 Approfondir et développer l'autonomie professionnelle 30ETCS

Objectif pédagogique : : approfondir les pratiques professionnelles, autonomie dans la conduite d'actions et projets.

Blocs mobilisés : Bloc 1 (suite et fin) Bloc 2 (suite) , Bloc 3 (suite)


Bloc 4 S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (commun)

UE	Module	ECTS	Modalités d'évaluation
BLOC 1 - UE 2 La relation d'aide : accompagnement social et éducatif dans l'intérêt des publics accompagnés (spécifique métier)	ETS M1 Observation et accompagnement individualisé	2	Dossier projet, compte rendu entretien, rapport d'activités, travaux groupes
	ES M1 Observation et accompagnement individualisé	2	
	AS M2 Écrits professionnels et contrat social	2	
	EJE M1 Observation et accompagnement individualisé	2	
BLOC 2- UE 1 Sciences sociales et psycho-sociales approfondies	M4 Les différentes formes de violences : les identifier et les prévenir	1	Dissertation argumentée, synthèse documents, analyse de situation, travaux recherches, fiches de lecture, exposés, travaux pratiques, participation ateliers écriture et colloques
	M5 Philosophie de l'action sociale	1	
BLOC 2 - UE2 Accompagnement individuel et collectif	M2 Travail avec les familles et les groupes	1	écriture et colloques
	M3 Participation et mobilisation des publics et empowerment	1	
BLOC 2- UE3 Intervention collective et territoriale	M1 Travail social et développement social	2	Dossier projet, travaux de groupe, étude de cas , enquête terrain
	M2 Articulation des différents niveaux de projets en travail social	2	
	M3 Coordination des parcours et travail en réseau	2	
BLOC 2 UE4 – Organisation et gestion des interventions (spécifique métier)	DEES M7 Conception d'actions collectives et prévention	2	
	DEASS M7 Accès aux droits et dispositifs sociaux	2	
	DEEJE M7 Observation et analyse des besoins parentaux	2	
	DEETS M7 Organisation et gestion de la production	2	
	DEES M7 Conception d'actions collectives et prévention		
UE5 – Ethique et réflexivité appliquées	M3 Stage	4	Mise en œuvre activité, évaluation stage,
BLOC 3 - UE1 L'action publique et ses transformations	M2 Evolution des politiques de cohésion sociale et de santé publique	1	Dissertation argumenté, travaux recherche groupe , exposé , synthèse documentaire
	M3 Les politiques européennes et internationales et leur influence sur le travail social	1	
	M4 Les politiques, dispositifs et acteurs de lutte contre les discriminations	1	
BLOC 3 - UE2 Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique	M2 Méthodologie du DST: du recueil des données à l'analyse de territoire	2	Enquête terrain, élaboration d'un DST et DRP
	M3 Du diagnostic social territorial au Développement Social Local	1	
	M4 Les dynamiques partenariales	1	
BLOC3 UE3 - Démarche	M1 Méthodologie de recherche : choix	1	Travaux pratique recherche,



d'enquête et d'initiation à la recherche	des méthodes et outils		restitution écrite et orale
BLOC 4 UE1 - Sociologie, droit et communication des organisations	M1 Sociologie des organisations	1	Dossier analyse situation, travaux pratiques, QCM, expression orale en langue étrangère
BLOC 4 UE2- Travail collaboratif et autonomie professionnelle	M1 Travail en équipe et dynamiques interinstitutionnelles	1	
BLOC 4 UE3 - Communication professionnelle et usages numériques	M1 Principes de communications institutionnelles : formelle /informelle/ interne/externe	1	
BLOC 4 UE 4 Langues et cultures étrangères	M1 Savoir communiquer en langue étrangère dans le cadre professionnel	1	

Semestre 5- Se professionnaliser et préparer des fonctions de coordination 30ECTS

Objectif pédagogique : la préparation à des fonctions de coordination ou de référent, la maîtrise des outils professionnels et le renforcement des compétences transversales.

Les enseignements relèvent principalement des UE spécifiques du **bloc 2** la notion de référent parcours et spécificités métier et des **Blocs 3 et 4**.

Blocs mobilisés : Bloc 2 (suite et fin) Bloc 3 (suite) Bloc 4 (suite)

UE	Module	ECTS	Modalités d'évaluation
BLOC 2 UE4 – Organisation et gestion des interventions (spécifique métier)	DEES M7 Conception d'actions collectives et prévention	2	Elaboration d'un projet, restitution grille observation et analyse, étude de cas, fiche lecture, travaux pratique
	DEASS M7 Accès aux droits et dispositifs sociaux	2	
	DEEJE M7 Observation et analyse des besoins parentaux	2	
	DEETS M7 Organisation et gestion de la production	2	
BLOC2 UE5 – Ethique et réflexivité appliquées	M2 De l'engagement à l'implication : la posture professionnelle	1	Evaluation stage, analyse réflexive autour d'une situation
	M3 Stage	4	
BLOC 3 UE1 - L'action publique et ses transformations	M3 Les politiques européennes et internationales et leur influence sur le travail social	1	Exposé, synthèse documentaire, dissertation argumentée.
BLOC 3 UE2 – Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique	M3 Du diagnostic social territorial au Développement Social Local	1	Elaboration d'un dossier DSL, analyse d'une problématique partenariale, travaux de recherche, enquêtes terrain et restitution écrite et orale, élaboration d'outils de communication
	M4 Les dynamiques partenariales	2	
BLOC 3 UE3 – Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche	M1 Méthodologie de recherche : choix des méthodes et outils	1	
	M2 De l'analyse des données à la problématisation d'une question	2	



	sociale		
	M3 Méthodologie de communication et valorisation des résultats	1	
BLOC 4 UE1- Sociologie, droit et communication des organisations	M2 Droits et devoirs des salariés : instances représentatives	1	Etude de cas, analyse écrite d'une situation, travaux pratiques, fiches lecture
	M3 Travail prescrit, travail réel, travail formel et informel	1	
BLOC4 UE 2 - Travail collaboratif et autonomie professionnelle	M1 Travail en équipe et dynamiques interinstitutionnelles	2	Travaux pratiques, élaboration d'un dossier analyse de situation, élaboration d'outils et dossier prévention des risques, rédaction d'écrits professionnels et outils de communication.
	M2 Prévention des Risques professionnels : RSP et DUERP	1	
	M3 Gestion des conflits et prévention harcèlement au travail	2	
BLOC 4 UE3 - Communication professionnelle et usages numériques	M2 Les outils de communication en institution et les règles d'utilisation : TIC /RGPD /IA	2	
	M3 Les écrits professionnels : cadre réglementaire et méthodologie	2	
BLOC 4 UE 4 - Langues et cultures étrangères	M2 Les pratiques socio-éducatives et pédagogiques en Europe et à l'échelle internationale	1	Travaux recherche restitution écrite et orale, dissertation argumentée.
BLOC 4 UE 5 - Amélioration continue des pratiques et démarche qualité	M1 La démarche qualité : principes et enjeux	1	Travaux pratique, élaboration d'un plan démarche qualité
	M2 La démarche qualité : méthode et outils	2	

Semestre 6- Se professionnaliser et préparer des fonctions de coordination 30ECTS

Objectif pédagogique : maîtriser les compétences métiers et transversales, et préparer l'insertion professionnelle.

Blocs mobilisés : Bloc 3 (suite et fin) Bloc 4 (suite et fin)

UE	Module	ECTS	Modalités d'évaluation
BLOC 3 UE2 - Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique	M2 Méthodologie du DST: du recueil des données à l'analyse de territoire	2	Elaboration d'un dossier DSL, analyse d'une problématique partenariale, travaux de recherche, enquêtes terrain et restitution écrite et orale, élaboration d'outils de communication
	M3 Du diagnostic social territorial au Développement Social Local	2	
	M4 Les dynamiques partenariales	2	
BLOC 3 UE3 - Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche	M1 Méthodologie de recherche : choix des méthodes et outils	1	
	M2 De l'analyse des données à la problématisation d'une question sociale	1	
	M3 Méthodologie de communication et valorisation des résultats	1	
	M3 Travail prescrit, travail réel, travail formel et informel	1	



BLOC4 UE 2 - Travail collaboratif et autonomie professionnelle	M1 Travail en équipe et dynamiques interinstitutionnelles	2	Travaux pratiques, élaboration d'un dossier analyse de situation, élaboration d'outils et dossier prévention des risques, rédaction d'écrits professionnels et outils de communication.
	M2 Prévention des Risques professionnels : RSP et DUERP	1	
	M3 Gestion des conflits et prévention harcèlement au travail	1	
BLOC 4 UE3 - Communication professionnelle et usages numériques	M2 Les outils de communication en institution et les règles d'utilisation : TIC /RGPD /IA	2	
	M3 Les écrits professionnels : cadre réglementaire et méthodologie	2	
BLOC 4 UE 4 - Langues et cultures étrangères	M2 Les pratiques socio-éducatives et pédagogiques en Europe et à l'échelle internationale	1	Travaux recherche restitution écrite et orale, dissertation argumentée.
BLOC 4 UE 5 - Amélioration continue des pratiques et démarche qualité Posture et réflexivité	M2 La démarche qualité : méthode et outils	2	Travaux pratique, élaboration d'un plan démarche qualité
	M3 Méthodologie de communication et valorisation des résultats	2	
	Stage	7	Evaluation stage, note conclusive

3.3 Modalités des rendus écrits

Des travaux écrits et de recherche vous seront demandés par Bloc de compétence selon les Unités d'Enseignement et modules dans le cadre du contrôle continu et validation des semestres Ces travaux seront à rendre selon les indications des intervenants responsables des modules d'enseignement.

Envoi des Devoirs à Rendre

Pour l'envoi de vos devoirs à rendre (Ex. Fiche de Lecture), vous devez transmettre vos documents à l'adresse mail suivante : rendutravauxifrts@gmail.com

Lors de l'envoi des devoirs, vous devez renommer votre document en y indiquant **Diplôme préparé-site de formation-promotion-NOM Prénom-intitulé du travail demandé**.

Format des Documents :

Tous vos documents doivent nous être transmis **au format PDF uniquement dans le respect des normes fixés dans les documents supports**.

Tout rendu qui ne répondra pas à la procédure ne sera pas traité et considéré comme non fait. Tout retard dans les rendus entraînera des points de pénalités (2pts /jour de retard).

Cas particuliers :

*si un étudiant rencontre des difficultés dans le rendu des travaux, il doit s'adresser votre coordinatrice pédagogique à savoir -Mme CANAVESE ou à la Responsable Pédagogique Mme BERETTI, sa situation sera prise en compte et une solution adaptée sera proposée.

* Pour les étudiants bénéficiant d'un PAP des modalités adaptées seront mises en œuvre sur présentation de documents justificatifs.

*Maladie sur présentation d'un certificat médical /arrêt maladie



3.4 Validation des évaluations et contrôles continus

Au terme de chaque semestre, la commission pédagogique se réunit pour déterminer si toutes les compétences relatives au diplôme sont acquises par l'étudiant, lui permettant ainsi de valider les ECTS et bloc compétences. La commission pédagogique valide les résultats sur les indicateurs ci-dessous :

- du suivi de la totalité des UE et modules des semestres,
- de la conformité des travaux réalisés (respect des échéances, des attendus)
- des notes et commentaires obtenus
- des évaluations des périodes de stage
- de la capacité de l'étudiant à s'inscrire dans une démarche apprenante et réflexive

4.L'alternance

4.1 Cadre général

L'alternance est un élément fondamental dans la formation des professionnels du travail social. Elle ne se limite pas à un simple enchaînement de périodes de cours théoriques et de stages pratiques, mais constitue un véritable processus de formation intégrée.

Dans cette approche, les étudiants sont immergés dans des situations réelles de travail, ce qui leur permet de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en centre de formation et de développer des compétences professionnelles adaptées aux exigences du terrain.

Cette méthode d'apprentissage favorise une compréhension approfondie des enjeux sociaux, ainsi qu'une meilleure préparation à la réalité du métier. Les étudiants peuvent ainsi expérimenter, réfléchir sur leur pratique, recevoir des retours d'expérience de leurs tuteurs, et ajuster leur savoir-faire en fonction des besoins des usagers et des contextes spécifiques.

La formation pratique permet de devenir des professionnels réflexifs, critiques et compétents, capables de s'adapter aux évolutions du secteur du travail social.

Les périodes formation pratique sont réalisées au sein de sites qualifiants. Elles diffèrent selon le parcours de formation (en formation initiale = stages/ ou en apprentissage).

La notion de site qualifiant implique la responsabilité de l'organisme d'accueil dans la garantie de la qualité du lieu de stage, tant au niveau organisationnel qu'au niveau de l'acquisition des compétences. Dans cet objectif le site qualifiant :

- Dispose au sein de son équipe d'une ou de plusieurs personnes titulaires d'un Diplôme en travail social
- Propose un référent de site qualifiant qui a une mission de coordination entre l'organisme d'accueil, l'établissement de formation et le stagiaire, et un référent stage qui a pour mission d'accompagner, d'encadrer et d'évaluer le stagiaire
- Associe le stagiaire aux activités de l'organisation en cohérence avec ses objectifs de formation présentés dans la convention individualisée.

4.2 Modalités de suivi

Chaque période de formation pratique, réalisée sous statut étudiant ou sous statut apprenti, constitue un élément structurant du parcours de formation et participe pleinement à la validation des semestres, des blocs de compétences et des crédits ECTS. Les périodes de stage sont évaluées au regard des attendus de compétences des blocs mobilisés, à l'aide de grilles d'évaluation normées, renseignées par le référent professionnel du site qualifiant et le référent de parcours professionnel de l'établissement de formation.

La validation des crédits ECTS associés à la formation pratique est conditionnée à :



- ✚ L'évaluation du référent professionnel (tuteur / maître d'apprentissage) à l'aide de la grille réglementaire
- ✚ L'appréciation du référent de parcours
- ✚ La validation des productions écrites exigées.

Suivi stage :

Chaque stage fait l'objet d'une convention de stage tripartite (convention établie entre l'établissement de formation, l'étudiant et le responsable de site qualifiant) précisant les modalités de déroulement de la formation pratique, ses objectifs, les modalités d'évaluation, les noms et qualifications du référent professionnel et les modalités d'organisation du tutorat. Elle précise également les engagements réciproques des signataires en rapport avec le projet d'accueil des étudiants établi par le site qualifiant.

Un fiche navette reprenant des consignes de travail et d'accompagnement (objectifs, compétences attendues et les travaux à réaliser) est transmise en amont de l'entrée en stage.

Les référents de parcours effectuent des visites de stages sur sites qualifiants. La visite est centrée sur le stagiaire et vise à mesurer l'atteinte des objectifs de stage et la progression de l'étudiant dans sa posture de futur professionnel.

Suivi apprentissage :

Les apprentis seront environ 2 à 3 semaines par mois chez les employeurs. Des consignes de travail sur les lieux employeurs en lien avec les domaines de formation vous seront transmis (CF fiche navette). Un stage de 280h hors structure employeur ou dans un autre service est obligatoire, ce dernier est prévu au cours de la deuxième année en semestre 3 et/ou 4.

Les référents de parcours effectuent des visites sur site au minimum à chaque fin de semestre. La visite est centrée sur l'apprenti et vise à mesurer l'atteinte des objectifs fixés en amont pour la période et la progression de l'étudiant dans sa posture de futur professionnel.

En dehors des visites sur site qualifiant, des groupes de réflexion à partir de la pratique professionnelle sont organisés au sein de l'institut de formation. Ces regroupements permettent un échange sur la construction de sa pratique professionnelle, un suivi, un ajustement de la pratique professionnelle, le suivi des situations professionnelles.

4.3 Mise en œuvre des stages

La formation pratique se déroule sous la forme de périodes de stages réparties sur les trois années de formation, pour une durée totale de 55 semaines. Ces périodes sont organisées de manière progressive afin de permettre à l'étudiant ou à l'apprenti de passer de la découverte du champ professionnel à une autonomie maîtrisée dans l'exercice des fonctions.

La formation pratique est articulée aux blocs de compétences (BC1 à BC4) et contribue directement à leur validation par l'attribution d'ECTS, sur la base des attendus définis dans les référentiels.

✚ Organisation des périodes de stage

✚ Première période de formation pratique :

Elle se déroule au cours de la première année de formation, entre les semestres 1 et 2, pour une durée comprise entre 11 et 13 semaines.



Cette période peut se dérouler sur un à trois sites qualifiants. Elle est principalement consacrée à la découverte du monde professionnel, des institutions, des publics et des champs d'intervention des métiers du travail social.

Deuxième et troisième périodes de formation pratique :

Elles se déroulent au cours de la deuxième et de la troisième année de formation, pour une durée cumulée comprise entre 42 et 46 semaines, selon les parcours et statuts.

Ces périodes visent l'approfondissement des compétences professionnelles, la conduite d'actions et de projets, le travail en réseau et la construction d'une posture professionnelle autonome.

4.3.1 Période de stage et objectifs

Première période : Semestre 1- 5 semaines de stage

Cette première période de formation pratique mobilise exclusivement :

- ✘ Bloc 1 : accompagnement des personnes, des familles et des groupes, selon les spécificités de chaque diplôme ;
- ✘ Bloc 2 : compréhension des publics, des situations individuelles et collectives, et premières approches méthodologiques de l'intervention sociale et éducative.

Objectifs pédagogiques :

Cette période est principalement consacrée à la découverte du milieu professionnel et à l'initiation à la posture professionnelle. Elle vise à permettre à l'étudiant de :

- Appréhender les missions d'un service, d'un établissement ou d'une institution du champ social, éducatif ou médico-social ;
- Identifier les fonctions, rôles et activités des professionnels du métier préparé (DEASS, DEES, DEEJE ou DEETS) ;
- Identifier les publics accueillis ou accompagnés, leurs besoins et leurs problématiques ;
- Observer les modalités d'accompagnement mises en œuvre par les professionnels ;
- Participer à des entretiens simples et activités encadrées
- Confirmer son projet professionnel au regard des réalités du terrain.

Première période : Semestre 2- 6 semaines de stage

Cette période mobilise de manière progressive et articulée :

- ✘ Bloc 1, à travers la relation d'aide et l'accompagnement éducatif ou social ;
- ✘ Bloc 2, par l'approfondissement de l'intervention individuelle et collective ;
- ✘ Premiers éléments du Bloc 3, relatifs à l'action collective, au travail en réseau et à l'inscription territoriale.

Objectifs pédagogiques

Les stages de cette période visent à permettre à l'étudiant de :

- S'impliquer de manière plus active dans les actions professionnelles ;
- Conduire des entretiens simples et participer à des actions éducatives ou sociales ;
- Contribuer à des actions collectives ou territoriales ;
- Produire des écrits professionnels en lien avec les situations rencontrées ;
- S'inscrire dans le travail d'équipe pluri-professionnelle ;
- Analyser sa posture professionnelle et ajuster ses pratiques.

Spécificités par diplôme :

- **DEASS** : Observation et conduite d'actions sociales individualisées, découverte des dispositifs sociaux et actions de mobilisation des publics.
- **DEES** : Mise en œuvre de projets collectifs et actions de prévention, participation à la conception d'actions de terrain.



- **DEEJE** : Observation des besoins parentaux et éducatifs, initiation aux actions éducatives en structure petite enfance.
- **DEETS** : Observation et accompagnement dans l'organisation et la production, participation à la coordination des activités.

Modalités de stage

Le stage peut se dérouler sur un à trois sites qualifiants, permettant une ouverture sur différents champs d'intervention.

L'étudiant est placé en situation d'observation et de participation encadrée, sans exigence d'autonomie dans l'action.

Deuxième période : Semestre 3- 5 semaines de stage

Cette période s'inscrit dans la continuité de la précédente et mobilise :

- **Bloc 1**, dans la mise en œuvre de l'accompagnement social, éducatif ou technique ;
- **Bloc 2**, à travers l'intervention individuelle et collective ;
- **Bloc 3**, par l'approche des dynamiques territoriales, partenariales et des politiques publiques.

Objectifs pédagogiques

Cette période vise à permettre à l'étudiant de :

- Renforcer sa capacité à analyser les situations individuelles et collectives ;
- Participer activement à des actions d'accompagnement ou d'intervention collective ;
- Contribuer à l'élaboration ou à la mise en œuvre d'un projet ou d'une action inscrite dans un territoire ;
- Mobiliser les outils professionnels adaptés aux situations rencontrées ;
- Développer une posture professionnelle plus affirmée, dans le respect du cadre institutionnel et éthique ;
- Poursuivre l'analyse réflexive de sa pratique professionnelle.

Spécificités par diplôme :

- **DEASS** : Mise en œuvre de projets sociaux individualisés, observation et analyse des besoins des publics.
- **DEES** : Conception et réalisation d'actions collectives, prévention et animation de groupes.
- **DEEJE** : Mise en œuvre de projets éducatifs, observation et analyse des besoins parentaux et de l'enfant.
- **DEETS** : Organisation et coordination de la production, application des méthodes techniques et éducatives.

Modalités de stage

Le stage peut être réalisé sur **un ou plusieurs sites qualifiants**, en cohérence avec le parcours de formation et les exigences du diplôme préparé.

Le niveau d'implication attendu correspond à une **participation active**, avec une autonomie progressive dans certaines actions, sous la responsabilité du référent professionnel.

Deuxième période : Semestre 4- 10 semaines de stage

Cette période s'inscrit dans la continuité de la précédente et mobilise :

- **Bloc 2** : intervention professionnelle approfondie
- **Bloc 3** : action collective et coordination territoriale
- **Bloc 4** : travail collaboratif, communication professionnelle, autonomie

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'autonomie dans la conduite d'actions ou de projets.
- Analyser et ajuster sa pratique professionnelle dans des situations complexes.



- Approfondir la coordination et la communication avec l'équipe et les partenaires.
- Mobiliser les outils, dispositifs et méthodologies adaptés aux situations rencontrées.

Spécificités par diplôme :

- **DEASS** : Intervention sociale individualisée et polyvalence, participation aux dispositifs sociaux.
- **DEES** : Conception et réalisation d'actions collectives, coordination et prévention sur les territoires.
- **DEEJE** : Animation et coordination d'activités éducatives, accueil et accompagnement de l'enfant et de sa famille.
- **DEETS** : Organisation, suivi et coordination de la production, mise en œuvre de projets techniques et sociaux.

Modalités :

Le stage peut être réalisé sur **un ou plusieurs sites qualifiants**, en cohérence avec le parcours de formation et les exigences du diplôme préparé.

Le niveau d'implication attendu correspond à une **participation active**, avec une autonomie progressive dans certaines actions, sous la responsabilité du référent professionnel.

Troisième période : Semestre 5- 13 semaines de stage

Cette période correspond à la première phase du stage D de la troisième année. Elle s'inscrit dans la consolidation et la validation des compétences professionnelles, en lien avec les blocs 1, 2, 3 et 4. L'étudiant prend progressivement une autonomie dans l'action professionnelle, sous la responsabilité de son référent de parcours et de son référent de stage.

Blocs de compétences mobilisés

- **Bloc 1** : Approfondissement de l'accompagnement des personnes et des groupes, observation et pratique individualisée
- **Bloc 2** : Intervention individuelle et collective, analyse et méthodologie d'action sociale et éducative
- **Bloc 3** : Travail partenarial et territorial, coordination des actions et participation aux projets
- **Bloc 4** : Travail collaboratif, communication professionnelle, organisation et usage des outils numériques, qualité et démarche réflexive

Objectifs pédagogiques

Cette période de stage vise à permettre à l'étudiant de :

- Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention individuelle et collective dans les différents contextes professionnels
- Développer une autonomie progressive dans la conduite d'actions, d'activités et de projets
- Participer activement à l'organisation, à la coordination et à l'évaluation des interventions
- Élaborer des écrits professionnels conformes aux exigences éthiques et réglementaires
- Consolider sa posture professionnelle et développer sa capacité de réflexion critique sur sa pratique
- S'inscrire dans le travail en équipe pluri-professionnelle et interinstitutionnelle
- Développer la capacité à piloter un accompagnement ou un projet dans sa globalité

Spécificités par diplôme

- **DEASS** : Intervention sociale individualisée et collective, mise en œuvre des dispositifs sociaux, polyvalence sectorielle obligatoire selon les parcours
- **DEES** : Conception et mise en œuvre d'actions collectives et de prévention, suivi des projets socio-éducatifs spécialisés
- **DEEJE** : Accompagnement de l'enfant et de sa famille, animation d'activités, suivi des situations parentales et inclusion dans les réseaux pluridisciplinaires
- **DEETS** : Organisation et gestion de la production, insertion et accompagnement socio-professionnel, méthodologies d'action collective



Modalités et organisation

Le stage peut être réalisé sur un ou plusieurs sites qualifiants, en cohérence avec le parcours de formation, les objectifs pédagogiques et les exigences du diplôme préparé.

Le niveau d'implication attendu correspond à une participation active et complète aux missions confiées, une autonomie progressive dans la conduite d'actions et de projets professionnels ; l'intégration de l'ensemble des blocs mobilisés.



Troisième période de formation pratique – Semestre 6 13 semaines

Cette période correspond à la seconde phase du stage D de la troisième année. Elle s'inscrit dans la finalisation et l'affirmation de l'identité professionnelle. L'étudiant développe une autonomie complète dans l'action professionnelle, tout en restant sous la responsabilité de son référent.

Blocs de compétences mobilisés

- **Bloc 1** : Perfectionnement dans l'accompagnement des personnes et groupes, intégration complète des outils d'intervention
- **Bloc 2** : Conduite et coordination de projets collectifs, intervention sociale d'intérêt individuel et collectif
- **Bloc 3** : Pilotage d'actions partenariales et territoriales, articulation avec les politiques locales
- **Bloc 4** : Travail collaboratif, communication professionnelle avancée, maîtrise des outils numériques, qualité et démarche réflexive

Objectifs pédagogiques

Cette période de stage permet à l'étudiant de :

- Piloter un projet ou un accompagnement dans sa globalité
- Mettre en œuvre toutes les compétences professionnelles acquises et les articuler avec les spécificités du diplôme choisi
- Produire des écrits professionnels de synthèse et d'analyse de situation
- Développer sa posture professionnelle autonome et responsable
- Travailler en autonomie sous la supervision du référent, avec évaluation continue et ajustement des pratiques
- S'inscrire dans une démarche réflexive et d'amélioration continue des pratiques

Spécificités par diplôme

- **DEASS** : Gestion et suivi des interventions sociales et projets d'insertion, coordination avec les réseaux socio-institutionnels
- **DEES** : Gestion complète des actions collectives et projets de prévention, mise en œuvre de méthodologies d'évaluation
- **DEEJE** : Conduite autonome de l'accompagnement de l'enfant et de la famille, animation et coordination d'activités, insertion dans le réseau pluridisciplinaire
- **DEETS** : Organisation autonome et pilotage de la production, suivi complet des parcours d'insertion et de formation professionnelle

Modalités et organisation

Le stage peut être réalisé sur un ou plusieurs sites qualifiants, en cohérence avec le parcours de formation, les objectifs pédagogiques et les exigences du diplôme préparé.

Le niveau d'implication attendu correspond à une participation active et complète aux missions confiées, une autonomie progressive dans la conduite d'actions et de projets professionnels ; l'intégration de l'ensemble des blocs mobilisés.



5. Conclusion

Ce programme de formation vise à offrir aux étudiants une formation progressive, cohérente et adaptée aux exigences des diplômes DEASS, DEES, DEEJE et DEETS, articulant connaissances théoriques, compétences pratiques et construction de la posture professionnelle.

Tout au long des six semestres, l'alternance entre apports théoriques et périodes de formation pratique permet aux étudiants de développer :

- ✚ une compréhension approfondie des métiers du travail social et éducatif,
- ✚ des compétences méthodologiques et techniques pour accompagner individuellement et collectivement des publics variés,
- ✚ la capacité à travailler en réseau et en partenariat,
- ✚ une posture professionnelle éthique, réflexive et autonome, garante de la qualité de l'intervention.

Les blocs de compétences et unités d'enseignement ont été conçus pour favoriser l'acquisition progressive des savoirs, savoir-faire et savoir-être tout en permettant des adaptations spécifiques aux métiers préparés. Les périodes de stage, intégrées à chaque semestre, assurent un ancrage concret des apprentissages et leur validation au regard des compétences attendues, grâce à l'accompagnement par les référents de stage et de parcours.

Cette organisation pédagogique garantit que chaque étudiant puisse consolider ses acquis, développer son autonomie professionnelle et construire une identité professionnelle affirmée, prête à répondre aux exigences du secteur social, éducatif et médico-social.

Ainsi à l'issue de la formation les étudiants seront des professionnels compétents, responsables et capables d'agir avec discernement et créativité au service des personnes, des familles et des collectifs.